

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 6 octobre 2017 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

### Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO	Jean-Marie DEPARDIEU	Christophe PORTE
Nicole BERNARD	Michel GROSS	Anthony SCREMIN
Philippe BOLMONT	Jean-Luc HOSY	Bernard SIMONIN <small>(jusqu'au point 6.3)</small>
Philippe BORDES	Françoise LAPICQUE	Dominique THIRION
Yohan DECLOMESNIL	Jean-Claude LIEBON	
Hervé VAZART (CD10)	Claude BERNARDIN (CD54)	Nicolas VEJUX (CD67)
Alain PERRON (CD51)	Catherine GERMAIN (CD55)	

### Excusés :

Jean-Emmanuel LEGRY	Corinne STOFFEL	Claude SPIECKER (CD68)
Adeline LENGERT	Julien DUPONT (CD08)	Etienne ROBERT (CD88)
Michel MARTIN	Yann DEPPE (CD52)	
Julie PILLETTE	Françoise NOMINE (CD57)	

**Absent :** néant

### Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services  
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation  
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et rappelle l'ordre du jour chargé de la séance.

### **POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)**

Le Président Pierre BLANCHARD rappelle que le début de saison a été marqué par les différentes Assemblées Générales des comités départementaux auxquelles la Ligue a toujours été représentée, sauf en ce qui concerne la Haute Marne qui n'avait pas transmis d'invitation.

La Ligue a également été représentée par Bernard SIMONIN lors du séminaire des CROS le 30 septembre à Tomblaine, et par Vincent BLANCHARD lors de la soirée d'attribution des Jeux Olympiques 2024 au CREPS de Nancy.

Ce week-end aura lieu le séminaire et conseil fédéral, auquel il ne pourra assister. Les deux élus de la LGETT, Françoise Lapicque et Michel Martin quant à eux y seront présents.

Pierre BLANCHARD indique qu'il a été également présent à la cérémonie organisée par la ville de Metz pour honorer le club local pour son troisième titre de championne de PRO A Dames.

Il fait ensuite part du dépôt du dossier de soutien pluriannuel auprès du Conseil Régional, ainsi que des différentes conventions signées avec la FFTT, les clubs de Thionville et de Gueux Tinquieux, pour des prestations de services.

Pierre BLANCHARD termine en faisant part des propositions faites pour le mérite fédéral, à savoir :

- Corinne STOFFEL et Patrick SOILOT pour la médaille d'or
- Bernard RILLIARD et Dominique THIRION pour la médaille d'argent
- Emmanuel BARCELO, Claude BERNARDIN, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Emmanuel LEGRY, Michel THOMAS et Nicolas VEJUX pour la médaille de bronze

## **POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES**

### **2.1- PUBLICATIONS (Jean-Emmanuel LEGRY)**

Jean-Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué, étant retenu par ses activités professionnelles, le Président fait part de l'avancement des réflexions en ce qui concerne la revue régionale. Une réunion de travail se tiendra par ailleurs à ce sujet la semaine prochaine.

### **2.2- MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES (Michel MARTIN)**

Le Vice-Président Délégué Michel MARTIN étant excusé, retenu par ses activités professionnelles, le Président Pierre BLANCHARD annonce la signature avec la Fédération des deux conventions d'organisation relatives aux Championnats de France des Régions à Pont-à-Mousson et aux Titres Nationaux par Equipes à Vittel.

## **POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT**

### **3.1- COMPTE DE RESULTAT 2016/2017 ET BILAN (Dominique THIRION)**

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente les différents documents transmis aux membres du Conseil de Ligue.

Il indique que le résultat, hors manifestations, est déficitaire de 85.253,78 €, résultat qui était malheureusement attendu en cette année de fusion, car nous ne maîtrisons pas tous les éléments. L'ensemble des produits à recevoir et autres comptes de bilan ont néanmoins été apurés afin de repartir sur une base saine pour le nouvel exercice comptable 2017/2018.

Dominique THIRION fait remarquer que le taux de subvention atteint 92,35% et qu'en ce qui concerne les aides fédérales, suite à la fusion, le montant est largement inférieur au prévisionnel, qui était établi sur la base des trois anciennes Ligues.

Pour la saison prochaine il y aura un nouveau plan comptable et compte tenu que les subventions perçues dépassent les 150.000 €, nous allons devoir faire appel à un commissaire aux comptes.

Dominique THIRION indique que ces comptes ont été validés par les vérificateurs aux comptes.

Il présente ensuite un document faisant la synthèse de la situation financière des clubs vis-à-vis de la Ligue. À quelques exceptions près, tous les clubs sont débiteurs pour un montant supérieur à 250.000 €. Les relevés de compte ont été adressés cette semaine.

Dominique THIRION présente ensuite le Bilan au 30 juin 2017, qui est équilibré à hauteur de 359.274,27 €. Il attire néanmoins l'attention sur les disponibilités qui sont passées de 212.595,58 € à 142.239,89 € en un an, soit près d'un tiers de baisse.

Le compte de résultat 2016/2017 et le Bilan au 30 juin 2017 sont adoptés à l'unanimité.

### **3.2- BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018 (Christophe PORTE)**

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2017/2018, en indiquant qu'il est le résultat du travail préparatoire fait avec les responsables de Branche.

Il précise que cela sera le premier budget de la Ligue du Grand Est et qu'il a été élaboré sans avoir un vécu antérieur.

Il fait remarquer que les frais de personnels sont en baisse, puisque nous avons enregistré quatre départs pour une seule embauche, ce qui représente, en équivalent temps plein, une baisse de 1,5 ETP.

Idem pour les charges de structures qui, suite à la fusion, devraient être légèrement en baisse.

Hervé VAZART s'interroge sur le montant prévisionnel alloué aux conventions de développement avec les comités départementaux. Pierre BLANCHARD et Bernard SIMONIN lui répondent que les aides apportées aux comités ne seront pas uniquement financières, et pourront prendre d'autres formes.

Christophe PORTE précise enfin que le suivi budgétaire devra être rigoureux pour éviter des difficultés de trésorerie.

Le Budget Prévisionnel 2017/2018 est adopté à l'unanimité.

### **3.3- PROCEDURE DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES (Pierre BLANCHARD)**

Compte tenu de l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes, Pierre BLANCHARD indique qu'un appel d'offre a été lancé pour 6 exercices auprès d'une dizaine de cabinets.

Ils doivent répondre à cet appel avant le 15 octobre, afin de pouvoir faire voter par l'Assemblée Générale la société qui sera retenue.

Le Président précise que cette désignation va représenter un coût financier, qui ne sera connu qu'une fois les réponses à l'appel d'offre connues.

### **3.4- RECHERCHE DE SIMPLIFICATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET DES FLUX FINANCIERS (Christophe PORTE)**

Christophe PORTE informe le conseil de la réflexion engagée, avec Vincent BLANCHARD et les services régionaux, sur l'amélioration des procédures administratives et financières. Ces démarches étant sujettes à la réalisation d'aménagements du logiciel fédéral SPID par les services fédéraux.

Suite au constat fait pour la saison en cours, il semble possible d'améliorer certaines procédures en les dématérialisant, afin de faciliter le travail des clubs qui le souhaitent au niveau des engagements et des réaffiliations par exemple.

Afin de minimiser le risque financier, car les clubs pourraient faire de nombreuses nouvelles opérations en ligne, cela irait de pair avec la mise en place du prélèvement automatique des sommes dues par les clubs à la Ligue. Cela suivant un échéancier clairement établi et une information au préalable sur la nature et le montant des sommes qui seraient prélevées.

Après discussion, le Conseil de Ligue se déclare très favorable à cette mise en place dès la prochaine saison, souhaite que la réflexion soit continuée, et préconise un échéancier basé sur des prélèvements effectués le 15 juillet, le 15 octobre, le 15 janvier et enfin le 15 juin.

## **POINT 4 - INFOS CTS**

### **4.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)**

Guillaume SIMONIN présente l'information qu'il a adressée aux Présidents des différents Comités Départementaux, concernant des recommandations sur la détection, les compétitions, la formation, le développement et les stages.

Il informe aussi des prochaines réunions de l'Equipe Technique Régionale "restreinte" prévues le 31 janvier et le 30 mai 2018, ainsi que d'une réunion locale FFTT sur le Projet de Performance Fédéral qui devrait avoir lieu le 8 janvier 2018.

Le Coordonnateur Technique Régional fait ensuite part de l'avancement de la réflexion sur le rôle et le devenir du Pôle Espoir.

Aujourd'hui, la Ligue du Grand Est est celle ayant le plus grand nombre de sites (Reims, Metz, Strasbourg) regroupant notre élite régionale, ainsi que le plus grand nombre de joueurs y étant inscrits (29 cette saison).

Au regard du nombre de joueurs en structure régionale, et de leur participation en Nationale 1 au Critérium Fédéral (44,83% de moyenne, le site de Reims atteignant seulement 16,67%), ou en fonction des résultats obtenus lors des différents championnats de France, on peut s'interroger sur la pertinence de cet existant.

Il faut aussi réfléchir sur les catégories concernées, en particulier sur la participation des benjamins. Sur les neuf régions étudiées, seules trois incorporent cette catégorie.

Guillaume SIMONIN annonce que la réflexion sur le sujet continue, en ayant pour objectif d'annoncer le dispositif pour la saison 2018/19 dès janvier 2018, c'est-à-dire avec une décision dès le prochain Conseil de Ligue.

#### **4.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)**

Pierre LEGENDRE fait part des formations d'animateur fédéral organisées ou programmées:

- Eurville Bienville en septembre avec 13 participants
- Maizières les Metz programmée en octobre avec déjà 13 inscrits
- Strasbourg prévue en février

Pierre LEGENDRE annonce la réunion prochaine à la FFTT concernant la nouvelle orientation du CQP.

En ce qui concerne le développement, au niveau du Ping Santé, il précise que 10 modules de dix heures seront disponibles pour cette saison, et que pour le projet « Ping à l'Ecole » une réunion est prévue à Drüligen avec les instituteurs.

Suite à l'enquête réalisée sur les besoins des clubs en matière d'accompagnement, il apparaît qu'il faille refaire une formation d'accompagnateurs. Cette formation se faisant sur 8 jours, il faudra étudier la solution de la réaliser en 2 fois 4 jours (à Pâques et en juin), car elle s'adresse à des professionnels des Comités Départementaux ou des clubs.

Pierre LEGENDRE rappelle qu'il existe des formations flash qui peuvent être utilisées pour répondre à des besoins particuliers de certains clubs en attendant de compléter le staff des formateurs à l'accompagnement.

Pour terminer, il annonce que les Championnats de France Universitaires auront lieu dans la région Grand Est les 23 et 24 mai 2018, à Saint-Dié-des-Vosges.

### **POINT 5 - SECRETARIAT GENERAL**

#### **5.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)**

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente un état des licenciés au 30 septembre, montrant que par rapport à 2016, on constate une baisse sensible du nombre de licenciés traditionnels. Cela peut s'expliquer par le décalage de la première journée de championnat. Il faudra attendre le mois d'octobre pour avoir une idée plus précise de la licenciation.

En ce qui concerne la participation au Critérium Fédéral, là aussi il semble nécessaire d'attendre que le premier tour soit joué pour avoir une idée précise de l'évolution des inscrits.

Dernière statistique : celle qui concerne les clubs, où nous avons enregistré la disparition de 11 clubs, la fusion de 4 clubs et la création de 4 clubs, soit une perte actuelle de 9 clubs.

Le Secrétaire Général a commencé une étude portant sur la disparition des clubs, étude réalisée à partir des données SPID.

Il ressort de cette étude que sur les 85 dernières créations de clubs enregistrées, il n'en reste plus que 41 d'affiliés (sur les 174 clubs qui ont disparus, 75 avaient moins de 10 licenciés et 70 autres moins de 20 licenciés).

## **5.2- DELEGUES DE LIGUE 2017/2018 (Jean-Claude LIEBON)**

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait part des membres du Conseil de Ligue qui ont répondu pour être délégué de ligue lors des compétitions régionales.  
En ajoutant les Présidents d'Honneur Bernard RILLIARD et Gérard CHERET, les désignations sont validées pour la saison.

## **5.3- ASSEMBLEE GENERALE 2017 (Jean-Claude LIEBON)**

Jean-Claude LIEBON soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 29 octobre à Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs.

Cet ordre du jour, ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

## **5.4- CONSEIL DE L'ORDRE – MERITE REGIONAL (Jean-Marie DEPARDIEU)**

Pierre BLANCHARD indique que cette saison le Conseil de l'Ordre a travaillé dans l'urgence, compte tenu de la "jeunesse" de la Ligue.

Il demande à ce que pour le prochain Conseil de Ligue, le Conseil de l'Ordre fasse une nouvelle proposition de règlement pour l'attribution du mérite régional. Avec pourquoi pas des mérites de bronze remis dans les Assemblées Générales départementales, et donc des propositions à faire par les clubs et comités départementaux dès le mois de juin.

Le Président du Conseil de l'Ordre, Jean-Marie DEPARDIEU, présente ensuite les propositions faites pour le Mérite Régional, précisant que les délais d'attribution retenus des médailles sont une synthèse de ce qui existait dans les trois anciennes Ligues.

Sont proposés :

- Médaille d'or : Claude ROUSSEAU, Jacques LEPISSIER, Claude SOUDAN
- Médaille d'argent : Bernard LALLEMAND, Pascal VELY, Eugène BERNARD, Philippe BOLMONT
- Médaille de bronze : Julie PILLETTE, Roland VINOT, Jean-Michel EVRARD, Patrice ENGASSER, Jean-Hugues ROMANG, Richard MELIN

Jean-Marie DEPARDIEU rappelle que les candidatures non retenues cette année seront réexaminées la prochaine saison.

Les propositions du Conseil de l'Ordre sont adoptées à l'unanimité.

## **POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION**

### **6.1- PROJET ASSOCIATIF GLOBAL (Julie PILLETTE)**

Julie PILLETTE étant excusée pour cette réunion, c'est Pierre LEGENDRE qui fait la présentation du Projet Associatif Global.

Il commence en remerciant toutes les personnes qui se sont impliquées dans sa réalisation, aussi bien en ce qui concerne le contenu que la présentation.

Ce projet se déclinera en deux documents :

- Le premier qui sera le Projet Associatif Global proprement dit, pour la durée de l'olympiade 2017/2021, et aura pour rôle d'être diffusé vers tous les élus. Il reprendra les informations et les objectifs généraux.

- Le second quant à lui sera le Plan Annuel d'Actions revu chaque saison et plus détaillé, qui déclinera les actions mises en place et émanant du Projet Associatif Global.

Chacun des documents permettra d'avoir les liens vers des informations plus précises se trouvant sur le site de la Ligue.

Le Projet Associatif Global 2017/2021 est adopté à l'unanimité.

## **6.2- REUNIONS DU GROUPE DE PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT (Philippe BOLMONT)**

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le compte-rendu des deux réunions du Groupe de Pilotage du Développement qui ont eu lieu le 28 août à Strasbourg et le 14 septembre à Châlons en Champagne. Ces deux réunions ont permis de pouvoir rencontrer les différentes personnes en charge du développement dans les Comités Départementaux mais aussi des clubs, et de leur présenter les actions que la Ligue envisage de mener au cours de la saison.

D'un commun accord il a été décidé de se réunir régulièrement sur la formule de réunion suivant deux zones (Est – Ouest, mais l'option Nord-Sud peut aussi être envisagée).

## **6.3- POINT D'ACTUALITE SUR LES CONVENTIONS AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)**

Bernard SIMONIN fait le point sur l'avancement des conventions.

Suite à un courriel qu'il a envoyé aux présidents des comités départementaux, il a reçu les documents de six des dix départements (Aube, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Bas Rhin, Haut-Rhin et Vosges), et des réunions sont prévues dans quatre d'entre eux (Vosges, Aube, Meurthe-et-Moselle et Meuse), une réunion ayant déjà eu lieu avec les deux autres comités.

Bernard SIMONIN, précise que l'objectif des conventions est d'être adapté à chaque département en fonction des objectifs définis par le comité départemental en accord avec ses clubs.

## **6.4- PARTENARIAT AVEC LES CLUBS EVOLUANT EN PRO A ET PRO B (Philippe BOLMONT)**

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, présente le projet de partenariat avec les clubs évoluant en Pro A et en Pro B pour la période 2017/2018 à 2020/2021.

En accord avec le Bureau de la Ligue, ce partenariat sera une aide financière au développement et à la promotion, en contrepartie d'entrées pour les membres du Conseil de Ligue et les cadres techniques, d'une loge, et de la présence du logo de la Ligue sur les supports de communication.

Les montants suivants sont proposés :

- 1 000 euros pour une équipe en Pro A,
- 600 euros pour une équipe en Pro B.

La délibération proposée est adoptée par 18 voix pour et 1 abstention.

## **POINT 7 - GESTION DE L'ACTIVITE**

### **7.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)**

Corinne STOFFEL étant souffrante, la Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, explique rapidement les différentes et principales actions de début de saison :

- Constitution et mise en ligne des poules du championnat par équipes régional. Elle signale que des défections de clubs ont été faites très tardivement et que deux poules sont incomplètes.
- Envoi du formulaire d'inscription au Critérium Fédéral, forcément au format papier car l'inscription dématérialisée via SPID ne permet pas la gestion de la spécificité féminine (soit en départementale messieurs soit en régionale féminine)

Elle ne signale aucun problème important, mais confirme la masse de travail importante suite à la fusion.

### **7.2- REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES 2018/2019 (Françoise LAPICQUE)**

Françoise LAPICQUE fait part de la réunion qui a eu lieu le 22 septembre avec les représentants des départements sur la territorialisation du championnat par équipes. L'objectif recherché est de permettre à chaque licencié de pouvoir jouer en fonction de son niveau tout en limitant au maximum les déplacements.

Le principe général serait d'avoir un championnat par équipes démarrant au niveau 1 et allant jusqu'à un niveau 8 ou 9, le tout étant géré par la ligue, ce qui permettrait aux derniers niveaux de s'affranchir des frontières départementales.

Françoise LAPICQUE présente un tableau montrant des propositions de "contraintes" pour les niveaux 1 à 5, ainsi qu'une projection sur le nombre de poules pour chaque niveau. La présidente de la Commission Sportive Régionale montre ensuite l'état de la réflexion pour les niveaux 6 à 8-9.

Christophe PORTE complète ensuite en commentant la simulation financière qu'il a réalisée, exposant que les comités départementaux ne seront pas perdants au niveau financier.

### **7.3- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE (Yohan DECLOMESNIL)**

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, indique que le colloque de l'arbitrage s'est déroulé sous la forme de 3 réunions, à Chalons en Champagne, Strasbourg et Tomblaine, et que près de 200 juge-arbitres par équipes y ont participé. Les retours ont été positifs et les échanges de très bonne tenue.

### **7.4- COMPTABILISATION DES CARTONS (Corinne STOFFEL)**

En l'absence de Corinne STOFFEL, Françoise LAPICQUE informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans  
- Championnats du Grand Est Corporatifs  
- Finales Régionales par Classement  
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

#### **POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)**

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, indique qu'il n'y a rien de nouveau depuis le dernier Bureau de Ligue, et invite les participants à lire le compte-rendu de cette réunion.

#### **POINT 9 - DIVERS**

Le Président, Pierre BLANCHARD, fait part du courriel du Président des Ardennes Julien DUPONT, demandant de revoir la participation obligatoire du président de Comité Départemental au Conseil de Ligue, et la non-possibilité d'y être représenté.

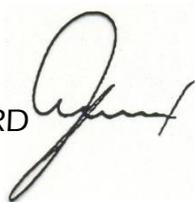
La satisfaction de cette demande ne pourra se faire qu'après avoir revu les statuts et le règlement intérieur qui ont été adoptés lors des dernières Assemblées Générales.

Pierre BLANCHARD propose donc que la question soit réexaminée prochainement en Bureau de Ligue.

Le Président de Metz TT, Philippe Bordes, remet ensuite à Pierre BLANCHARD la photo souvenir du troisième titre de championne de France PRO A des féminines messines.

La séance est levée à 23h35.

Le Président  
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général  
Jean-Claude LIEBON

